

**Commune de LA PETITE BOISSIÈRE**

**Compte rendu du Conseil Municipal**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre, le Conseil Municipal de LA PETITE BOISSIÈRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Joël BARRAUD, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2018.

Etaient présents : MM. Joël BARRAUD, maire, Jean-Pierre GODET, Jacques SOURISSEAU, Joëlle VERDON, Marie-Thérèse AUDUREAU, Julie GÉLINEAU, Gaël TESSIER, Jean-Marie PALLARD, Nathalie ROUSSEAU, Louis-Marie PAPIN, Franck AUDUREAU, Béatrice LIAIGRE, Lisa DEVANNE.

Absents excusés : Yves BÉTARD, Stéphane BILAUD.

Pouvoirs : Yves BÉTARD à Joël BARRAUD, Stéphane BILAUD à Louis-Marie PAPIN.

Madame Nathalie ROUSSEAU a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 09 juillet 2018.

**1 – BUDGET CCAS CLÔTURÉ, INTEGRATION DES RÉSULTATS  
(DEL 2018-09-36)**

Le budget CCAS a été dissous par une délibération en date du 17 juillet 2017. Il convient maintenant de transférer les résultats de clôture au budget principal de la commune.

Budget CCAS – résultats de clôture 2017	Montant
Investissement (C/0002)	1.224,07 €
Fonctionnement (C/001)	909,83 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- VALIDE l'intégration des résultats présentés ci-dessus dans le budget principal de la commune.

**2 – RAPPORT D'ACTIVITÉ SYNDICAT DU VAL DE LOIRE – ANNÉE 2017  
(DEL 2018-09-39)**

*Arrivée de Madame Lisa DEVANNE à 20h18.*

Lors de sa réunion du 6 juin 2018, le comité du syndical du Val de Loire a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017. Conformément au Code Général des Collectivités, ce rapport doit être présenté au conseil municipal pour approbation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport présenté.

### 3 - PLUi : VALIDATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES, DES PIÈCES D'EAU, DU RESEAU HYDROLOGIQUE ET DES HAIES (DEL 2018-09-38)

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le cabinet NCA Environnement a été missionné pour réaliser l'inventaire des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et des haies sur la commune.

Madame Magalie MOREAU, chargée d'études naturaliste au sein de ce cabinet a présenté le contexte de cet inventaire, la méthode employée et les résultats finaux.

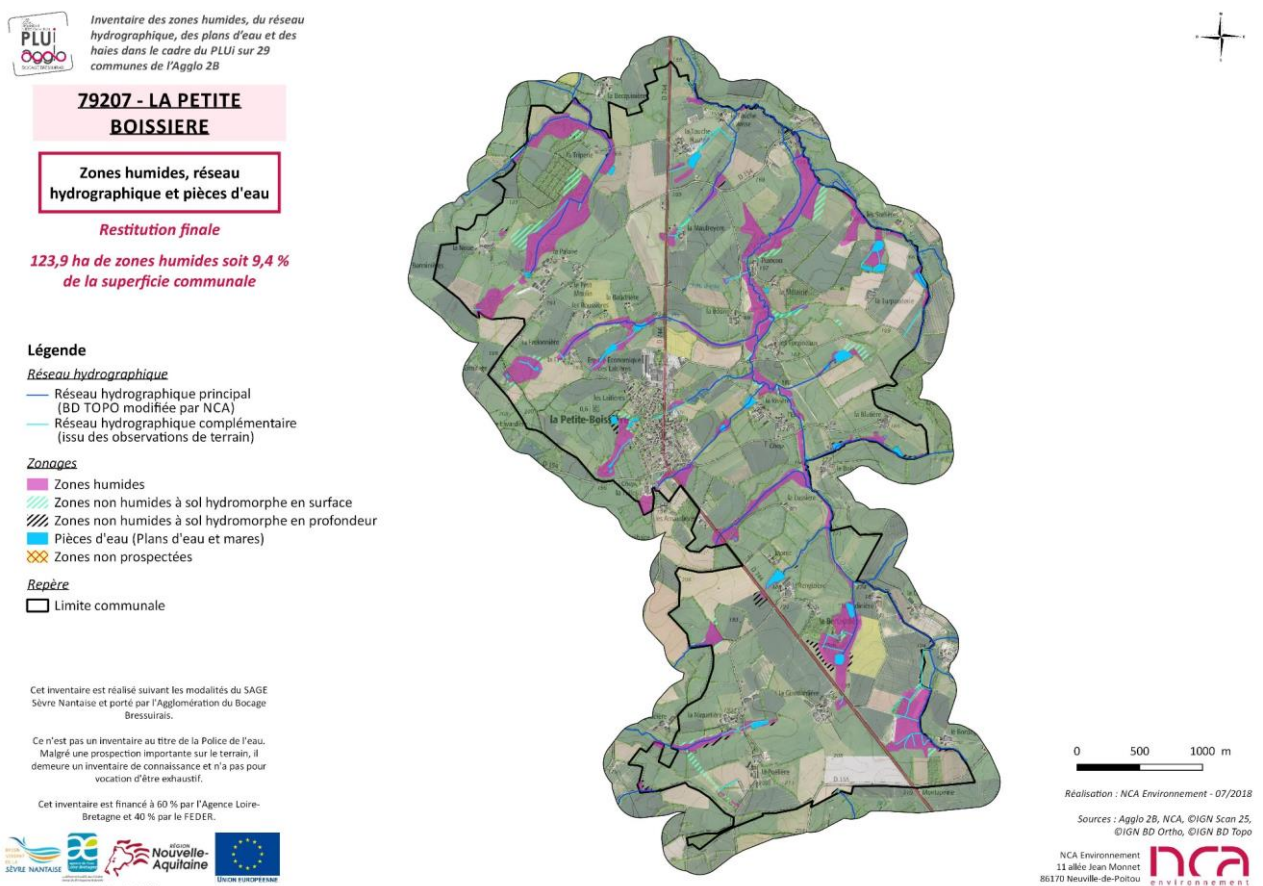
#### Présentation des principaux résultats :

- 832 sondages pédologiques ont été réalisés au cours de l'inventaire.
- Une surface totale de **123,9 ha de zones humides** a été inventoriée, ce qui représente environ 9,4 % du territoire communal.
- 58 pièces d'eau ont été inventoriées et représentent une surface totale de 9,9 ha d'eau superficielle close.
- Le réseau hydrographique principal (BD Topo) s'écoule sur 27,9 km et le réseau hydrographique complémentaire (terrain) s'écoule sur 6,8 km.
- 134,0 km de haies ont été recensés sur la commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le recensement des zones humides, des pièces d'eau, du réseau hydrographique et des haies ;
- **SOLLICITE** l'avis de la Commission locale de l'eau ;
- **DONNE** pouvoir à Mr le Maire ou à son représentant pour prendre les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Un exemplaire de l'atlas définitif devra être fourni aux personnes qui ont fait des remarques lors de restitution provisoire.



***Cartographie générale des zones humides, des pièces d'eau et du réseau hydrographique***  
**(Sources : IGN Scan25®, IGN BD Ortho®, BD Topo®, Agglo 2B, NCA environnement)**



**79207 - LA PETITE BOISSIERE**

**Haies bocagères classées en fonction de leur typologie**

*Restitution finale*

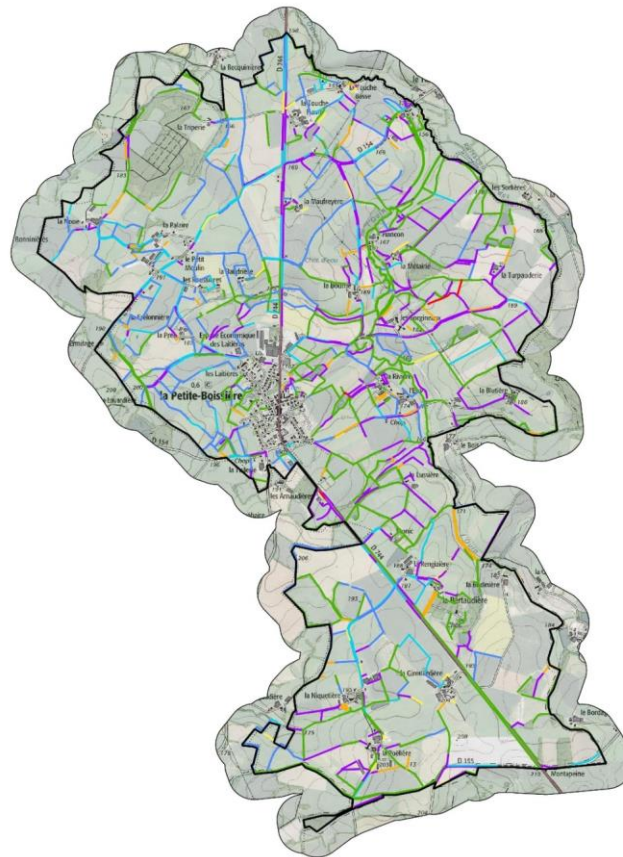
**Légende**

*Haies bocagères*

- Haie relictuelle
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec arbres
- Haie arbustive haute
- Haie multistrates
- Haie récente
- - - - Haie disparue

*Repère*

- Limite communale



0 500 1000 m

Réalisation : NCA Environnement - 07/2018

Sources : Agglo 2B, NCA, ©IGN Scan 25, ©IGN BD Ortho, ©IGN BD Topo



**Cartographie générale des haies**

**(Sources : ©IGN Scan25, ©IGN BD Ortho, Agglo 2B, NCA environnement)**

**4 – PLUi : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (DEL 2018-09-39)**

Le 26 juin dernier, le Conseil Communautaire a débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi du Bocage Bressuirais. Les communes membres de l'Agglo2b sont invitées à organiser un temps d'échange sur ce document au sein de leur conseil municipal.

Pour rappel, le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes. C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial.

Il est proposé au Conseil municipal d'acter la tenue du débat sur la version consolidée du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la tenue du Débat sur le PADD du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais.

Ce point a été reporté au prochain conseil. Une présentation sommaire du rapport d'activité de l'Agglomération du Bocage Bressuirais sera adressée par mail à tous les conseillers municipaux afin d'en prendre connaissance.

## **6 – QUESTIONS DIVERSES ET COMMUNICATION**

### **A- Les dossiers en cours**

- **Sécurité aux abords du stade** : Depuis plusieurs mois, nous recherchons une solution pour sécuriser les abords du stade. Les diverses solutions envisagées ont été éliminées les unes après les autres par le Conseil Départemental (tracé de ligne au sol, bandes rugueuses, plot de guidage central ...), ou semblent inadaptées à notre budget. Les associations Bocafoot et l'US Combranssière ont adressé à la mairie une lettre recommandée pour faire connaître leur inquiétude. Des discussions sont en cours pour aménager les entrées et sorties du stade en guidant les automobilistes. Une rencontre avec les co-présidents de Bocafoot et un gendarme spécialisé dans la prévention a eu lieu jeudi 20 septembre. Les pistes de sécurisation envisagées doivent être chiffrées (stop à la sortie du parking, éclairage, stationnement à organiser, panneau de signalisation danger avec flashes clignotants, ...). Une sensibilisation des gendarmes envers les jeunes footballeurs est également programmée.

- **Effacement des réseaux et aménagement Rue de la Cour** : Les travaux sont pratiquement terminés. Il reste à poser le mât et la crosse du luminaire près du noyer. Des remises en état sont programmées concernant la pelouse et le chemin de la Coulée Verte. Deux affaissements ont été relevés sur la chaussée. Il est convenu d'attendre la garantie des travaux d'un an pour refaire le point sur l'état des tranchées au mois de mai. Le trou devant la propriété de M. et Mme DOUX sera bouché. Concernant l'aménagement du parking et la remise en état du mur, nous sommes toujours en attente de devis.

- **Semaine Workshop** : Afin de ne pas surcharger cette réunion de conseil municipal, une réunion de restitution de la semaine a été programmée le lundi 1<sup>er</sup> octobre en présence d'Anne Fonteneau, chargée de mission à l'Agglo. Des suites pourraient être y être données et seront abordées à cette date.

- **Financement aménagement Grand' Rue** : La demande de subvention auprès du Conseil Départemental a été revue. Seul un montant de 120.830 € de travaux subventionnables avait été retenu sur 201.533 € de travaux présentés, soit une subvention potentielle de 36.249 € au lieu de 60.000 € espérés. Le dossier sera présenté en commission.

La subvention Amendes de Police attribuée d'un montant de 9.135,42 € a été réglée.

DETR : réponse en attente

Mise en accessibilité des points d'arrêts bus : le projet est éligible, et doit passer en commission

Une étude a été réalisée par le Crédit Mutuel pour envisager un prêt relais pour le règlement des travaux en attendant le versement des subventions (montant envisagé 250.000 € sur 36 mois (ou 24 mois), taux proposé 0,65 %). Une consultation devra être lancée.

Une demande de financement complémentaire auprès du Conseil Départemental est à l'étude liée au coût du décaissement de la chaussée.

- **Prévention incendie** : Un rendez-vous est en cours auprès du Lieutenant BAIN de Bressuire pour avoir une aide du SDIS pour recenser les points d'eau utilisables dans la défense et incendie et connaître les villages qui ne sont pas ou, pas suffisamment protégés.

- **Travaux en attente à relancer** : De nombreux travaux sont en attente de devis ou de décision, malgré les relances effectuées. Yves BETARD est la personne référente pour s'occuper des dossiers suivants :

\* **au stade** : réparations urinoirs, mise en place d'une porte blindée pour stocker le matériel, changement du chauffe-eau ;

\* **à la salle des fêtes** : changement du chauffe-eau et mise en place du lave-vaisselle.

## **B- Le travail des commissions**

- **Commission voirie** : L'entreprise CHARRIER TP a programmé la mise en place du point à temps vers le 15 octobre. La commission devra définir les zones prioritaires.

- **Commission cimetière** : Le cimetière a été dés herbé fin août par Emmaüs (coût 1.152 €). L'installation des graviers dans les allées du cimetière est en cours par une équipe de bénévoles, James et Louis-Marie. Après la Toussaint, il conviendra de nettoyer les tombes abandonnées (articles funéraires, et pierre tombale) et engazonner les zones définies. Il serait souhaitable d'accompagner James dans l'organisation de ces démarches. Un devis pour nettoyer la pierre tombale de la sépulture du Père CHAILLOU va être demandé.

- **Commission culturelle** : Préparation du prochain bulletin les 08 et 29 octobre et 09 novembre à 18h30). Solliciter toutes les associations qui souhaitent faire paraître un article afin de ne pas retarder le bon déroulement de la mise en page. Les réponses sont souhaitées pour le 15 octobre.

## **C Les dossiers en cours**

- Visite du Comité Villes et Villages Fleuris le 5 septembre, a constaté des changements de pratique dans la commune.

- Arrêt de travail de Nathalie BRONDEAU depuis le 03 août (jusqu'au 30/09), remplacée par Mauricette BIROT et Atout Services.

- Plots de signalisation des intersections le long de la route départementale livrés : installation à planifier.

- Orange souhaite installer une armoire pour le très haut débit (près du garage Baranger).

- Les nouveaux containers à déchets doivent être installés avant la fin de l'année. Le 3<sup>ème</sup> point propre, dernière la salle des fêtes doit être supprimé.

- Rencontre en mairie avec le député, Jean-Marie FIEVET le 21/09.

- Maison HERRERO : les épines poussent et envahissent les voisins. Une procédure d'insalubrité est envisagée.

- Réponse pour le repas du CCAS du 14/10, souhaitée pour le 02/10.

## **D Les réunions**

- Mardi 25 septembre à 18h : réunion annuelle des maires avec CSC de Mauléon

- Lundi 1<sup>er</sup> octobre à 20 h : Restitution de la semaine Workshop

- Lundi 08 octobre à 18h30 : Commission culturelle, préparation bulletin

- Jeudi 11 octobre à 10h : Débriefing les suites du workshop et l'aménagement du centre bourg, avec notamment Jean-Michel CHARRIER

- Dimanche 14 octobre : Repas du CCAS

- Lundi 22 octobre à 20h : Conseil Municipal

- Lundi 29 octobre à 18h30 : Commission culturelle, préparation bulletin

- Vendredi 09 novembre à 18h30 : Commission culturelle, impression bulletin.

## **E – Vos demandes**

- Panneaux des villages « la Triperie » et « la Haute Touche », endommagés par la faucheuse du Conseil Départemental ;
- Etat des routes à revoir à La Pallaire ;
- Tondeuse endommagée par Sébastien MORIN et remise en état par Louis-Marie PAPIN ;
- A relancer : revoir l'installation électrique de la kermesse, à voir rallonge de l'école vers les WC du petit stade ;
- A nettoyer, crottes de chien dans le jeu de la Coulée Verte ;
- Rappel : barrière rue Victor Hugo endommagée, à remplacer ;
- Traversée de la Grand Rue : le sujet n'a pas été abordé avec les gendarmes « prévention ». Programmer une réunion avec le directeur de l'école, l'APEL et l'OGEC.

---

Séance levée à \_\_\_\_\_ 22 heures 30 minutes \_\_\_\_\_

---